Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS ERPC

Langue vivante étrangère - Italien, langue B

Session 2017 • Code sujet : **CILVEB-ITA** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. L'italian sounding et ses conséquences pour le made in Italy (1 question) **Page 3**

2. Pourquoi et comment lutter contre la contrefaçon (1 question) **Page 4**

3. Demande de correction d'une facture fournisseur (1 question) **Page 6**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bts-erpc.fr/assets/annales/bts-erpc/E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien)/2017/BTS ERPC - E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien) - Session 2017 - 1-Sujet.pdf

1. L'italian sounding et ses conséquences pour le made in Italy

Un article de Luca Orlando, publié dans Il Sole 24 Ore, décrit l'imitation de produits alimentaires italiens sur les marchés étrangers. Il expose les conséquences économiques et d'image pour les producteurs italiens ainsi que les moyens envisagés pour lutter contre ce phénomène.

Question I. Rédiger en français un compte rendu restituant les éléments essentiels du texte, en 155 mots avec une marge de plus ou moins 10 %.

Le compte rendu doit présenter les idées essentielles de l'article sans donner d'avis personnel : définition du phénomène, conséquences économiques et mesures proposées. Le présent de narration permet de résumer les faits. Vocabulaire utile : « manque à gagner » désigne une perte de recettes ; « débouchés » désigne les possibilités de vente ; « contrefaçon stricte » distingue l'imitation frauduleuse de l'évocation commerciale de l'Italie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dans son article publié dans *Il Sole 24 Ore*, Luca Orlando décrit l'« italian sounding », phénomène par lequel des produits alimentaires étrangers évoquent l'Italie sans en être originaires. Il touche presque toute l'alimentation. Les imitations moins chères reprennent noms et présentations italiens. Les rabais atteignent 80 % pour certains produits et 22 à 54 % pour les pâtes. Le produit authentique, parfois difficile à trouver, perd des débouchés en Amérique du Nord, où des distributeurs vendent aussi les imitations. Le phénomène entraîne un manque à gagner mondial de 54 milliards d'euros, ou 60 milliards en comptant la contrefaçon stricte. Selon Giandomenico Auricchio, sa disparition pourrait augmenter de 20 milliards les exportations alimentaires italiennes, presque les doubler. Pour protéger les producteurs et leur réputation, plusieurs réponses sont proposées : renforcer la législation, soutenir des juristes spécialisés, inclure des clauses dans les accords commerciaux, participer aux salons et informer les consommateurs. Auricchio privilégie aussi la culture et l'éducation, afin de valoriser la qualité du *made in Italy*.

2. Pourquoi et comment lutter contre la contrefaçon

Le sujet demande une réflexion argumentée en italien sur la nécessité, pour les entreprises italiennes, de combattre la contrefaçon. La réponse doit aussi présenter des moyens d'action et respecter la longueur indiquée.

Question II. Répondre en italien à la question « Perché le aziende italiane devono lottare contro la contraffazione e come possono farlo? », en 300 mots avec une marge de plus ou moins 10 %.

Testo modello in italiano (circa 300 parole)

Le aziende italiane devono lottare contro la contraffazione e l'italian sounding perché questi fenomeni danneggiano le vendite e l'immagine del made in Italy. L'italian sounding usa nomi, immagini o confezioni che ricordano l'Italia, anche quando il prodotto non è italiano. Non è sempre una contraffazione in senso stretto, ma può confondere i clienti. Questi prodotti, spesso venduti a prezzi molto bassi, occupano spazio nei negozi e rendono più difficile trovare gli originali. I produttori italiani perdono così clienti e quote di mercato, e possono ridurre la produzione e l'occupazione. Secondo l'articolo, il settore alimentare italiano perde 54 miliardi di euro a livello mondiale, o 60 miliardi se si considera anche la contraffazione in senso stretto. Il danno riguarda anche la reputazione: se un prodotto imitato delude il cliente, la sua fiducia nei prodotti italiani può diminuire.

Per proteggersi, le imprese possono registrare i marchi e le denominazioni d'origine, controllare i mercati e segnalare gli abusi alle autorità. È utile collaborare con associazioni e consulenti legali specializzati. Anche il Governo può rafforzare le norme e inserire clausole di tutela negli accordi di libero scambio. Le aziende possono partecipare alle fiere per far conoscere i prodotti autentici e trovare nuovi clienti. Devono inoltre comunicare con chiarezza l'origine e le caratteristiche dei prodotti, così i consumatori possono riconoscere gli originali. Le campagne di informazione e di educazione sono importanti: spiegano il valore della qualità e della tradizione italiane. Come afferma il presidente di Assocamere Estero nell'articolo, la lotta non deve svolgersi soltanto nei tribunali: occorrono cultura e informazione. Se imprese, istituzioni, distributori e consumatori collaborano, il made in Italy può essere meglio difeso. Secondo Auricchio, eliminare il fenomeno potrebbe far crescere l'export alimentare italiano di 20 miliardi di euro, quasi raddoppiandolo.

Traduction française

Les entreprises italiennes doivent lutter contre la contrefaçon et l'« Italian sounding », car ces phénomènes nuisent aux ventes et à l'image du « made in Italy ». L'« Italian sounding » utilise des noms, des images ou des emballages qui évoquent l'Italie, même lorsque le produit n'est pas italien. Ce n'est pas toujours une contrefaçon au sens strict, mais cela peut tromper les clients. Ces produits, souvent vendus à très bas prix, occupent de la place dans les magasins et rendent les produits originaux plus difficiles à trouver. Les producteurs italiens perdent ainsi des clients et des parts de marché, et peuvent réduire leur production et leurs emplois. Selon l'article, le secteur alimentaire italien perd 54 milliards d'euros dans le monde, ou 60 milliards si l'on tient aussi compte de la contrefaçon au sens strict. Le préjudice touche également la réputation : si un produit imité déçoit le client, sa confiance dans les produits italiens peut diminuer.

Pour se protéger, les entreprises peuvent enregistrer leurs marques et appellations d'origine, surveiller les marchés et signaler les abus aux autorités. Il est utile de collaborer avec des associations et des conseillers juridiques spécialisés. Le gouvernement peut aussi renforcer les règles et inclure des clauses de protection dans les accords de libre-échange. Les entreprises peuvent participer aux salons pour faire connaître les produits authentiques et trouver de nouveaux clients. Elles doivent également communiquer clairement l'origine et les caractéristiques des produits, afin que les consommateurs puissent reconnaître les originaux. Les campagnes d'information et d'éducation sont importantes : elles expliquent la valeur de la qualité et de la tradition italiennes. Comme l'affirme le président d'Assocamere Estero dans l'article, la lutte ne doit pas se dérouler uniquement devant les tribunaux : la culture et l'information sont nécessaires. Si les entreprises, les institutions, les

distributeurs et les consommateurs collaborent, le « made in Italy » peut être mieux défendu. Selon Auricchio, éliminer le phénomène pourrait accroître les exportations alimentaires italiennes de 20 milliards d'euros, presque les doubler.

Vocabulaire et grammaire utiles : *lottare contro* = lutter contre ; *danneggiare* = nuire à ; *per proteggersi* = pour se protéger ; *è utile collaborare* = il est utile de collaborer. Après *dovere* et *potere*, on emploie l'infinitif : *devono comunicare*, *possono partecipare*. Le présent sert à présenter les faits et les propositions.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Una difesa efficace unisce protezione legale, informazione dei consumatori e valorizzazione dei prodotti autentici.

3. Demande de correction d'une facture fournisseur

L'épicerie génoise Il genovino di Pagno écrit à son fournisseur toscan Oleificio Toscano Morettini après réception d'une commande d'huile d'olive. La facture inverse les quantités d'huile vierge et extra vierge, alors que les produits reçus et leurs prix correspondent à la commande.

Question III. Rédiger en italien, avec les formules d'usage, une lettre de l'épicerie Il genovino di Pagno, via di Sottoripa 19, 16100, à son fournisseur Oleificio Toscano Morettini, via 25 aprile 121, Monte San Savino (AR), 52048. Remercier le fournisseur pour la bonne réception de la commande, signaler l'erreur et demander la modification de la facture : la commande et la livraison comprennent 50 litres d'huile vierge à 9,50 € et 100 litres d'huile extra vierge à 10,50 €, mais la facture indique les quantités inversées.

Il genovino di Pagno
Via di Sottoripa 19
16100 Genova

Spett.le Oleificio Toscano Morettini
Via 25 Aprile 121
52048 Monte San Savino (AR)

Oggetto: Richiesta di correzione della fattura

Gentili Signori,
Vi ringraziamo per la regolare consegna del nostro ordine. Dopo aver controllato la fattura, abbiamo constatato un errore: abbiamo ricevuto 50 litri di olio vergine a 9,50 € e 100 litri di olio extravergine a 10,50 €, come ordinato. Sulla fattura, invece, figurano 50 litri di olio extravergine e 100 litri di olio vergine. Vi preghiamo di correggere la fattura e di inviarcene una nuova.
In attesa di un vostro riscontro, porgiamo cordiali saluti.
Il genovino di Pagno

Traduction française : Nous vous remercions pour la livraison conforme à notre commande. La facture comporte une erreur : les quantités d'huile vierge et extra-vierge y sont inversées. Merci de la corriger et de nous en envoyer une nouvelle. Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Vocabulaire et grammaire : *fattura* = facture ; *figurano* = figurent ; *Vi preghiamo di* = nous vous prions de, suivi de l'infinitif.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Facture corrigée à demander : 50 litres d'huile vierge à 9,50 € et 100 litres d'huile extra-vierge à 10,50 €.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2017)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Commerce international, langue vivante étrangère italien, langue B, session 2017, code CILVEB-ITA, d'une durée de 3 heures et de coefficient 2. À partir d'un article sur l'italian sounding et le made in Italy alimentaire, le candidat rédige un compte rendu en français, argumente en italien contre la contrefaçon et compose une lettre commerciale demandant la correction d'une facture.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'italian sounding évoque l'Italie par les noms ou le graphisme de produits qui ne sont pas d'origine italienne.
- Les imitations réduisent les débouchés et les capacités d'exportation des producteurs italiens, et nuisent à leur image.
- La protection du made in Italy peut mobiliser des outils juridiques, des accords commerciaux et des actions d'information.
- Une réclamation commerciale doit décrire précisément l'écart entre la commande, la livraison et la facture, puis formuler une demande claire.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le compte rendu, restituer en français les idées essentielles de l'article et respecter 155 mots, avec une marge de 10 %.
- Pour l'expression, répondre aux deux aspects de la question en italien et viser 300 mots, avec une marge de 10 %.
- Dans la lettre, reprendre correctement les noms, adresses, produits, quantités et prix fournis dans le sujet.
- Chaque partie vaut 20 points. Le sujet ne fournit pas de grille détaillée de notation.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le compte rendu de compréhension ?

Repérez les idées principales de l'article, puis restituez-les en français de façon cohérente et concise. Reformulez plutôt que de traduire phrase par phrase et vérifiez que votre texte compte environ 155 mots, à plus ou moins 10 %.

Q : Que faut-il traiter dans la réponse d'expression en italien ?

Répondez aux deux volets de la question : pourquoi les entreprises italiennes doivent lutter contre la contrefaçon et comment elles peuvent agir. Construisez une réponse argumentée en italien d'environ 300 mots, avec une marge de 10 %.

Q : Combien de temps consacrer à chaque partie ?

Le sujet fixe une durée totale de 3 heures, sans proposer de répartition du temps entre les parties. Prévoyez du temps pour les trois productions, puis gardez quelques minutes pour contrôler la langue, les consignes et les longueurs demandées.

Q : Quels critères de notation précis le jury applique-t-il ?

Le sujet attribue 20 points à la compréhension, 20 à l'expression et 20 à la lettre commerciale, sans grille détaillée. Respectez les consignes et le type de production demandé, et soignez la qualité de la langue dans chaque réponse.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bts-erpc.fr/assets/annales/bts-erpc/E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien)/2017/BTS ERPC - E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien) - Session 2017 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Études de Réalisation d : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.